

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA POLICE NATIONALE

DIRECTION CENTRALE DU CONTRÔLE DE  
L'IMMIGRATION ET DE LA LUTTE CONTRE  
L'EMPLOI DES CLANDESTINS

DGPN / DICCLÉC / EM / N° 28.0193  
CLASSEMENT :

PARIS, le 05 FÉV 1998

NOTE D'INFORMATION

**DES MOUVEMENTS D'HOMMES D'AFFAIRES  
EN RELATION AVEC LA MAFIA**

Le 22 janvier 1998, à l'arrivée d'un vol en provenance de ZURICH (Suisse), le Service de Contrôle de l'Immigration du BOURGET a procédé à l'examen de situation d'un homme d'affaires ouzbèque.

Il s'agit de :

**RAKHIMOV Gafour**, né le 22 juillet 1951 à TASHKENT (Ouzbékistan), titulaire du passeport ordinaire N°CAO664150 revêtu d'un visa des Etats Schengen N°F31069651 valable jusqu'au 10.04.98 (90 jours plusieurs entrées), domicilié à TASHKENT.

Bien que titulaire d'un visa en cours de validité, il est apparu après le départ de l'aéroport de ce voyageur qu'il était connu "comme l'un des membres principaux de la mafia ouzbèque dont la présence en France constituerait une menace grave pour la sécurité publique", pour être "en relation avec les milieux de la délinquance organisée d'origine ex-soviétique" et enfin pour être "en contact avec des membres importants du crime organisé en provenance de la CEI, en relation avec ALIMJAN TOKHTAKHOUNOV et serait avec SALIM ABDOUVALIV co-parrain de TASHKENT". Il fait à ce titre l'objet d'une inscription au Fichier des Personnes Recherchées sous les numéros de référence TE 9600214RE, S 9400758ST, et S 9700200RG.

Il était accompagné de M. de CHARETTE de la CONTRIE Georges, directeur de la compagnie d'Aviation Air Entreprise, et de RIBALSKI Yaakov, de nationalité israélienne. Ce dernier est également connu "comme étant en relation avec les milieux de la délinquance organisée d'origine ex-soviétique" et fait l'objet d'une inscription au FPR sous le numéro S9400754ST. (Voir en annexe identités des passagers).

Le 29 janvier 1998, le même poste a constaté le départ d'un vol à destination de TASHKENT (Ouzbékistan), avec à son bord le nommé RAKHIMOV Gafour accompagné de RIBALSKI Yaakov. Il est à noter que le 31 janvier 1998, le nommé de CHARETTE de la CONTRIE Georges, accompagné de deux passagers israéliens a également quitté l'aéroport du BOURGET à destination de KICHINEV (Moldavie).

DESTINATAIRES: DGPN - UCRAM - DST - DCRG - DCPJ

Mitteilung der französischen Grenzpolizei über Gafur Rachimov, der hier als führendes Mitglied der usbekischen Mafia beschuldigt wurde (vgl. Kapitel Die Usbekistan-Connection an der Saar)